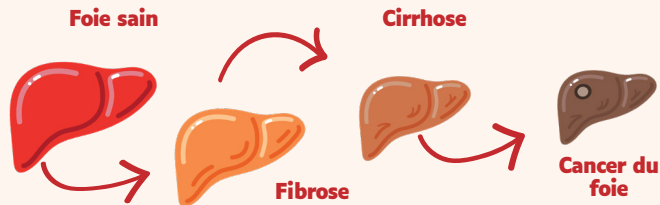


CONSÉQUENCE DU VIRUS

Chez les personnes qui développent une hépatite chronique, l'inflammation du foie va engendrer une accumulation de tissu cicatriciel qui va remplacer les cellules hépatiques, endommagées c'est la **fibrose**.

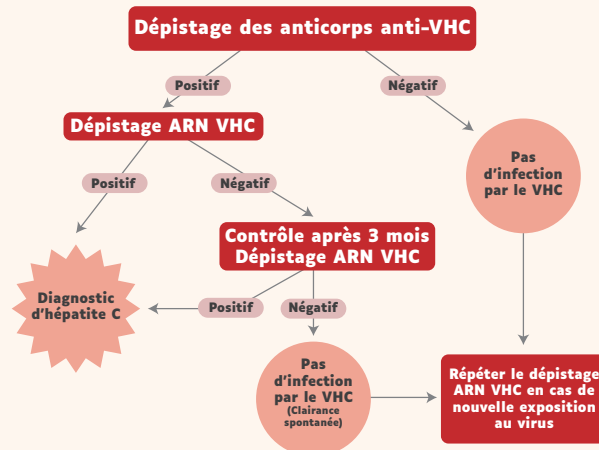
Le stade le plus avancé de la fibrose est appelé **cirrhose**: les cellules endommagées du foie nuisent à son bon fonctionnement. Environ 20 % des personnes vivant avec une hépatite C vont développer une cirrhose sur 20 ans.



Chez les personnes cirrhotiques, le risque de développer un **cancer du foie** (ou carcinome hépatocellulaire) est de 2 % à 5 % par an.

DÉPISTAGE

Après une hépatite C aiguë ou après un traitement d'hépatite C, les personnes conservent des anticorps anti-VHC à vie, comme une marque du passage du virus, mais ils ne confèrent pas d'immunité.



Il n'existe pas de vaccin pour prévenir l'hépatite C. Par contre tu peux te faire vacciner contre les hépatites A et B.

TRAITEMENTS

L'hépatite C se traite grâce aux antiviraux à action directe (AAD). Ces molécules ciblent directement certaines protéines virales nécessaires à la réplication du VHC. Le traitement dure de **8 à 12 semaines**, est efficace à 98 % et ne cause que peu d'effets secondaires. **Au Québec, le traitement est couvert pour les personnes ayant la RAMQ ou le PFSI.**



Depuis juin 2022, un traitement pour les enfants à partir de 3 ans est disponible au Canada.

L'hépatite C se traite et se guérit, cependant on ne développe pas d'immunité. Une réinfection par le VHC est donc possible.

ALCOOL ET DROGUES

L'alcool peut être hépatotoxique. Sa consommation réduit les taux de clairance spontanée du VHC et peut jouer un rôle important dans l'aggravation de l'évolution de la maladie du foie chez les PVVHC.

Il est important de noter que **l'efficacité des AAD n'est pas altérée par une consommation d'alcool ou de drogues passée ou présente.** Leur consommation ne doit donc pas empêcher l'accès au traitement.

CO-INFECTIONS

Les personnes vivant avec une co-infection VHB/VHC et/ou VHC/VIH font face à des risques plus élevés de cirrhose et de cancer du foie que les personnes mono-infectées.

L'ESSENTIEL DE L'HÉPATITE C

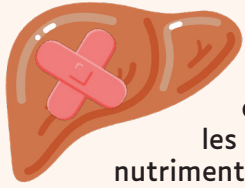


f CAPAHC
i capahcorg

**Encore des questions?
N'hésite pas à nous
contacter:**

info@capahc.com
1-866-522-0444
(sans frais depuis le Canada)
capahc.com

UNE HÉPATITE, C'EST QUOI?



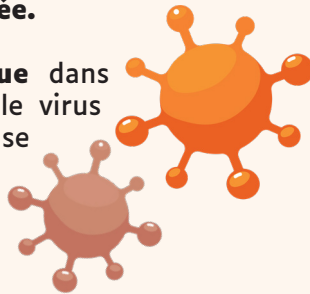
Une « hépatite » est une inflammation du **foie**. Le foie est un organe vital. Il trie ce qui entre dans le corps, élimine les toxines et emmagasine les nutriments. Une hépatite peut être:

- **Virale**, lorsqu'elle est causée par un des 5 virus suivants: A, B, C, D ou E.
- **Non virale**, lorsqu'elle est causée par une exposition à des médicaments, des drogues, des substances toxiques, de l'eau ou des aliments contaminés, certains compléments alimentaires, certains champignons ou encore par une maladie auto-immune.

HÉPATITE C AIGÜE OU CHRONIQUE?

On parle de phase **aiguë** dès la contamination par le virus de l'hépatite C (VHC) et ce pour une période d'environ 6 mois. Dans 15 à 40 % des cas, le corps élimine le virus sans traitement durant cette période, on parle de **clairance spontanée**.

L'hépatite C devient **chronique** dans 60 à 85 % des cas, lorsque le virus reste dans le corps après la phase aiguë (les 6 premiers mois). Elle peut être **asymptomatique** pendant 10, 20 voire 30 ans.



L'HÉPATITE C TOUCHE COMBIEN DE PERSONNES?

Au Canada on estime qu'environ 1 % de la population est porteuse d'anticorps anti-VHC et que 0,54 % vit avec une hépatite C chronique, soit 387 000 cas. 24 % des personnes vivant avec le virus de l'hépatite C au Canada ne connaîtraient pas leur statut.

Au Québec, on estime que **plus de 37 000 personnes** vivent avec le VHC.

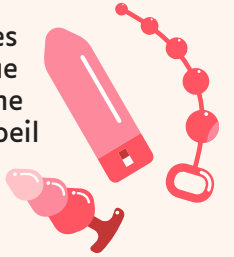
COMMENT LE VHC SE TRANSMET?

Il est principalement **transmis par le sang**. Les risques sont présents dans les situations suivantes:

- Partage de matériel **d'injection de drogues** et/ou **d'hormones** et/ou **de stéroïdes**: incluant seringues, aiguilles, filtres, eau, cup et tampons;
- Partage de matériel **d'inhalation de drogues** tels que les pailles ou les pipes;
- Pratiques impliquant de couper la peau telles que le perçage, le tatouage, l'acupuncture ou le BDSM, lorsqu'elles ne sont pas réalisées avec du matériel stérile à usage unique (incluant l'encre pour les tatouages);
- Soins médicaux, dentaires ou chirurgicaux utilisant du matériel non stérile et/ou des produits sanguins ou tissus non testés pour le VHC. Au Canada, les échantillons de tissus et sanguins sont testés pour le VHC depuis 1992;
- Partage d'objets d'hygiène personnelle pouvant être en contact avec du sang: coupe-ongles, brosse à dents, rasoirs...

La **transmission sexuelle** du VHC est rare. Cependant, il est important de noter que les hommes cis ou trans, gais, bisexuels ou ayant des relations sexuelles avec des hommes (gbHARSAH) font face à un risque accru. Ces dernières années, un nombre croissant d'éclousions de cas de VHC transmis par voie sexuelle a été observé, dont certains associés à un usage de drogues, et touchant particulièrement les gbHARSAH vivant avec le VIH.

Certains facteurs ou pratiques sexuelles sont associés à un risque accru de présence de sang (même lorsque celui-ci n'est pas visible à l'oeil nu: micro-lésions) et augmentent donc le risque d'exposition au VHC:

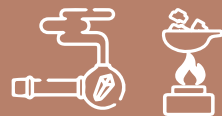


- Présence d'une autre ITSS;
- Relation sexuelle anale sans condom;
- Pénétration anale du poing (fisting) sans gant protecteur;
- Partage de jouets sexuels;
- Partenaires sexuels multiples;
- Sexe en groupe;
- Lavement anal;
- Des pratiques qui impliquent de couper ou percer la peau (par exemple: BDSM);
- Prise de drogues avant ou pendant les relations sexuelles (P'n'p-Chemsex).

→ Le sexe oral est considéré comme à très faible risque de transmission du VHC.

Le risque de **transmission verticale** du VHC est de 5.8 %. Pour les personnes enceintes vivant avec le VIH et le VHC ce risque est plus élevé, de 10 à 30 %.

Pour prévenir la transmission du virus:



Utiliser du matériel de préparation ou consommation de drogues stérile à usage unique

Ne pas partager de matériel d'hygiène personnelle



Utiliser du matériel stérile à usage unique pour les tatouages, perçages, acupuncture...

Se faire dépister afin de connaître son statut pour avoir accès au traitement en cas de diagnostic de VHC.

Il est aussi très important de sensibiliser, informer et éduquer le grand public sur le VHC.